



Legataire d'une maison à titre particulier

Par fracatel_old

bjrs à tous,

j'ai hérité d'une maison par testament, je suis mariés et souhaiterai que ma femme qui a payé avec moi les frais de succession (compte joint) soit inscrite sur le titre de propriété.

Ma question : Est-ce possible, car le notaire me dit que non (je suis seul sur le testament), sauf si ma femme rachète la moitié (des frais ou estimation??).

Y-a-t'il une solution afin qu'elle soit propriétaire comme moi de ce bien.

Merci de votre aide.

Par Jurigaby

Bonjour.

Effectivement, votre femme ne peut pas bénéficier du leg.

Maintenant, vous pouvez tout à fait lui donner ou lui vendre une partie du bien afin qu'elle puisse s'inscrire sur le titre de propriété.

Par emids_old

Mais attention, un vente ou une donation entraînent le paiement de droits et de frais! Souhaitez-vous à tout prix que votre épouse devienne propriétaire de la moitié de ce bien ? Ou votre volonté n'est-elle pas plutôt de lui permettre d'avoir des droits sur ce logement au cas où il vous arriverait quelque chose?